Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.drfip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 4 juillet 2017

Comité Technique Local
du 4 juillet 2017 : Liminaire

Monsieur le Président,

A la demande de toutes les organisations syndicales qui dénonçaient la production tardive des documents de travail relatifs à l'Adaptation des Structures et du Réseau (ASR 2018), vous avez bien voulu revoir l'ordre du jour du présent comité technique et reporter ce sujet au 18 juillet ne répondant pas malgré tout à notre demande collective de le revoir à la rentrée. Nous en prenons acte. Traditionnellement, en année d'élections, les réformes et restructurations sont mises en parenthèse. Force est de constater que pour répondre au souhait de notre nouveau Président de faire de la politique autrement, vous vous êtes rapidement remis en marche.

Les représentants FO-DGFiP, s'appuyant sur l'article 34 du décret no 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, vous ont par ailleurs signalé que les points suivants relevant de l'organisation de la direction devaient être soumis aux représentants du personnel pour avis et non pour information. Ce que vous avez accepté :

2 Mise en place du SPFE au 01/09/2017;
3 Mise en place d'une antenne à Caen de la Brigade nationale d'intervention cadastrale (BNIC) au 01/09/2017;
4 Mise en place du Pôle d'évaluation domaniale (PED) au 01/09/2017;
5 Rattachement de la division stratégie et contrôle de gestion à la MDRA au 01/09/2017;

Les représentants FO-DGFiP constatent une accélération des restructurations et réorganisations de services, qu'elles soient déclinées depuis le national ou soient à l'initiative du local pour répondre aux commandes et autres feuilles de route du directeur général. Tout cela s'apparente à une fuite en avant. Les agents sont embarqués malgré eux dans une spirale infernale et n'ont aucune vision de leur avenir. Le service public est absent des préoccupations de notre administration n'ayant comme seul écho que le mépris affiché contre la fonction publique et les fonctionnaires relayé par les médias.

Rendu public ce 29 juin, l'audit de la Cour des comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques se montre alarmiste. Sans mesures drastiques et immédiates de redressement des comptes, il faudrait s'attendre à un "dérapage" de près de 8 milliards d'ici la fin 2017. Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics a dégainé quant à lui une première mesure dès ce 29 juin, annonçant le gel des hausses générales de salaires dans la fonction publique en 2018… Il s'agit une nouvelle fois de mesures d'austérité.

Les représentants FO-DGFiP prendront toute leur place dans les discussions de ce jour pour défendre les intérêts des agents et les missions.